

CANAL + s'engage pour la défense de la production audiovisuelle en Afrique en mobilisant l'opinion contre le piratage autour de la campagne #ProtègeTaTélé portée par les personnalités de l'antenne.

CANAL+ **soutient depuis vingt ans l'audiovisuel africain** : formations professionnelles pour tous les métiers du secteur, festivals, productions récentes, coproductions, nouvelles chaînes, investissements dans des programmes 100% africains, etc.

CANAL+ est fier de développer, de faire connaître et de **promouvoir la créativité et les talents du continent** à travers ses chaînes et ses programmes.

En choisissant CANAL+, nos abonnés soutiennent aussi le développement de l'audiovisuel en Afrique ; les abonnements nous permettant de créer de nouvelles chaînes, de proposer toujours plus de **programmes inédits** (dernières séries internationales, émissions, magazines tels que *Onze d'Europe* ou le *Chœur des Femmes* ou encore des **créations originales africaines** comme *Invisibles*, *Sakho & Mangane*, *Cacao*...) et ainsi de **faire vivre de nombreux artistes et techniciens**.

CANAL +, c'est aujourd'hui plus de **dix mille personnes** dans **25 pays** qui travaillent sur le continent africain et sont pleinement dédiés à la réalisation et la distribution de cette télévision qui nous est chère et que regardent des millions de familles.

Aujourd'hui, le piratage est un des principaux obstacles à la réussite de ce secteur. C'est pour cela que **les antennes de CANAL+ se mobilisent** pour interpeler et sensibiliser ses abonnés et le grand public sur les risques liés au piratage, notamment la destruction d'emplois.

Le piratage audiovisuel, c'est diffuser ou regarder des images **sans l'autorisation des titulaires de droits** aussi appelés ayants droit (éditeurs de chaînes, producteurs de programmes, opérateurs qui payent les droits de diffusion des chaînes qu'ils diffusent, etc.), par n'importe quel moyen : câblo-distribution, TNT, satellite ou Internet (streaming ou IPTV* illégale).

Les pirates proposent des offres à très bas prix car ils s'affranchissent des **charges obligatoires** pour cette activité comme le paiement des droits de diffusion des chaînes ou programmes, droits d'auteur, coûts de création d'une chaîne ou d'un programme etc. Pourtant, ce sont bien ces charges qui nous permettent d'investir toujours plus dans la création audiovisuelle africaine et de créer plus d'emplois.

Cette initiative vient renforcer les nombreuses prises de paroles d'artistes, créateurs et institutions africaines, parce qu'aujourd'hui chez CANAL +, nous pensons que **la lutte contre le piratage est l'affaire de tous**.

Alors rejoignez le mouvement et dites NON au piratage. Ensemble, protégeons notre télé !

*Télévision par Internet